

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 3 juin 2024

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : 49
Nombre de représentés : 5
Nombre d'absents : 10

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TROIS JUIN à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Huguette BELLO, 1ère Vice-Présidente.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_040_CC_5
Vote des comptes financiers uniques 2023:
Budget principal, Budget annexe Ports de
plaisance Ouest, Budget annexe de la
GEMAPI, Budget annexe de l'Eau
Potable, Budget annexe de
l'Assainissement des Eaux usées

Nombre de votants : 54

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
28 mai 2024

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
10/06/2024

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - M. Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - Mme Marie ALEXANDRE - M. Pierre Henri GUINET - Mme Brigitte DALLY - M. Philippe LUCAS - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Josian ACADINE - Mme Audrey FONTAINE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - M. Alexis POININ-COULIN - M. Julius METANIRE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Amandine TAVEL - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Jacqueline SILOTIA - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

M. Tristan FLORIAN - M. Irchad OMARJEE - M. Gilles HUBERT - M. Olivier HOARAU - M. Rahfick BADAT - M. Bruno DOMEN - Mme Jocelyne JANNIN - M. Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 JUIN 2024

AFFAIRE N°2024_040_CC_5 : VOTE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2023: BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST, BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI, BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE, BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le Président de séance expose :

Au 31 décembre 2023 le Territoire de l'Ouest dispose d'un budget principal et de quatre budgets annexes sans autonomie juridique pour lesquels il convient de voter les 5 comptes financiers uniques (CFU) correspondants :

- le budget principal ;
- le budget annexe Ports de plaisance ouest (avec autonomie financière) ;
- le budget annexe de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations-GEMAPI (sans autonomie financière) ;
- le budget annexe de l'Eau Potable (avec autonomie financière) ;
- le budget annexe de l'Assainissement des Eaux Usées (avec autonomie financière).

Les résultats de clôture sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 47.785.767,83 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 14.449.703,83 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 7.675.914,38 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 2.450.350,09 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 496.169,16 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 27.614.330,55 €.

BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 613.991,47 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 806.082,55 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 386.863,45 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 1.033.210,57 €.

BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 3.160.386,47 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 5.226.422,09 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 787.606,94 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 5 750 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 7.593.451,62 €.

BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 5.302.834,72 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 1.459.927,80 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 1.107.747,01 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 2.735.159,91 €.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 6.465.919,56 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 6.389.668,29 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 349.007,17 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 1.596.015 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 1.323.259,10 €.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 21/05/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 14/05/2024.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 8 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- PROCÉDER à l'adoption des comptes financiers uniques pour 2023 du Territoire de l'Ouest pour :

LE BUDGET PRINCIPAL :

VALIDER le compte financier unique 2023 du budget principal comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 47.785.767,83 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 14.449.703,83 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 7.675.914,38 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 2.450.350,09 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 496.169,16 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 27.614.330,55 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 7 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

LE BUDGET ANNEXE PORTS DE PLAISANCE OUEST :

VALIDER le compte financier unique 2023 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 613.991,47 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 806.082,55 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 386.863,45 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 1.033.210,57 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 8 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

LE BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI :

VALIDER le compte financier unique 2023 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 3.160.386,47 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 5.226.422,09 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 787.606,94 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 5 750 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 7.593.451,62 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 8 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE :

VALIDER le compte financier unique 2023 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 5.302.834,72 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 1.459.927,80 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 1.107.747,01 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 2.735.159,91 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 8 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES :

VALIDER le compte financier unique 2023 du budget annexe comme suit :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 6.465.919,56 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 6.389.668,29 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 349.007,17 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 1.596.015 € ;

Soit un excédent net global de clôture de + 1.323.259,10 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Huguette BELLO
1ère Vice-Présidente



RAPPORT FINANCIER

2023



I- LE BUDGET PRINCIPAL**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023**

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles (a)	180 485 564,21	Dépenses réelles (c)	143 275 679,09
Recettes d'ordre (b)	1 998 308,91	Dépenses d'ordre (d)	11 026 999,52
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			28 181 194,51
Excédent reporté (f)	19 604 573,32		
RÉSULTAT CUMULE D'EXÉCUTION = (e) + (f)			47 785 767,83
Restes à réaliser Recettes (g)	-	Restes à réaliser Dépenses (h)	496 169,16
RÉSULTAT CUMULE D'EXÉCUTION = (e) + (f) - (h)			47 289 598,67

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles (a)	25 348 893,23	Dépenses réelles (c)	30 856 788,12
Recettes d'ordre (b)	11 217 252,92	Dépenses d'ordre (d)	2 188 562,31
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			3 520 795,72
		Déficit reporté (e)	17 970 499,55
SOLDE D'EXÉCUTION (f) = (a) + (b) - (c) - (d) - (e)			- 14 449 703,83
Restes à réaliser Recettes (g)	2 450 350,09	Restes à réaliser Dépenses (h)	7 675 914,38
BESOIN DE FINANCEMENT = (f) + (g) - (h)			- 19 675 268,12

RÉSULTAT DE CLÔTURE	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (a)	47 289 598,67
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT (b)	- 19 675 268,12
EXCÉDENT CUMULÉ (c) = (a) + (b)	27 614 330,55
SOLDE À AFFECTER (e) = (c)	27 614 330,55

Rappel 2022 du solde à affecter: 19 604 573,32 €

L'excédent cumulé pour l'exercice 2023 est de **27.614.330.55 €**, et permettra dans le cadre du budget supplémentaire d'ajuster les crédits prévus pour l'exercice 2024.

1 - Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		144 208 876,87	154 302 678,61	7%
011	Charges à caractère général	72 944 356,63	81 211 838,11	11%
012	Charges de personnel et frais assimilés	19 282 607,85	20 537 935,94	7%
014	Atténuation de produits	20 560 218,00	20 878 886,00	2%
65	Autres charges de gestion	19 396 639,84	19 162 489,80	-1%
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	72 883,04	147 793,81	103%
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE		132 256 705,36	141 938 943,66	7%
66	Charges financières	1 181 834,88	1 336 735,42	13%
67	Charges exceptionnelles	1 492,50	0,01	-100%
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		133 440 032,74	143 275 679,09	7%
023	Virement à la section d'investissement	-	-	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 768 844,13	11 026 999,52	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		10 768 844,13	11 026 999,52	2%

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 143,3 M€, et augmentent de 7% par rapport à 2022.

Les charges à caractère général s'élèvent à 81,2 M€ et augmentent ainsi de 11% par rapport à 2022. Elles sont consacrées essentiellement aux contrats de prestations de services fortement impactés par l'inflation (impact révision des prix) et les frais de fonctionnement de la structure. Les principales évolutions concernent la compétence transports (+ 5,7 M€), la compétence eau pluviale (+ 1,1 M€) et les taxes foncières dues au titre de 2023 (+0,2 M€).

Les charges de personnel s'élèvent à 20,5 M€ et augmentent de 7% par rapport à 2022. Les crédits prévus en dépenses de personnel prennent en compte :

- Le glissement vieillesse technicité (GVT) ;
- L'impact de la revalorisation du point d'indice intervenu en juillet 2023 ;
- L'impact en année pleine des recrutements effectués en 2022 ;
- La poursuite de la structuration des services.

Les atténuations de produits s'élèvent à 20,9 M€ et augmentent de 2% par rapport à 2022. Ce poste comprend les attributions de compensation à verser aux communes membres (18,5 M€, soit un montant stable par rapport à 2022) ainsi que le reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest d'un montant de 2,3 M€. Pour rappel, en 2022 ce reversement s'élevait à 2 M€ (1,2 M€ en 2021).

Les autres charges de gestion courante, d'un montant total de 19,1 M€ baissent de 1% en 2023. Ce poste comprend notamment les charges exceptionnelles qui sont moins importantes qu'en 2022 (0,1 M€ contre 0,4 M€ en 2022 correspondant au remboursement des cautions pour le budget annexe des ports de plaisance Ouest).

2- Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		52 145 899,76	51 015 849,98	-2%
20	Immobilisations incorporelles (hors sub. d'équipement)	1 266 777,92	3 329 172,22	163%
204	Subventions d'équipement versées	9 214 702,16	427 285,00	-95%
21	Immobilisations corporelles	11 962 725,90	10 769 962,47	-10%
23	Immobilisations en cours	6 301 113,28	5 571 933,73	-12%
Dépenses équipements		28 745 319,26	20 098 353,42	-30%
26	Participation	750 000,00	125 000,00	-83%
27	Autres immobilisations financières	347 833,50	4 152 124,48	1094%
16	Emprunts et dettes assimilées	6 531 822,45	6 481 310,22	-1%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		36 374 975,21	30 856 788,12	-15%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000 037,23	1 998 308,91	0%
041	Opérations patrimoniales	1 730 811,97	190 253,40	-89%
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		3 730 849,20	2 188 562,31	-41%
D001	Solde d'investissement n-1 reporté	12 040 075,35	17 970 499,55	49%

Les dépenses d'équipements s'élèvent à 20,1 M€. Les principales opérations sont les suivantes :

- **Projet Ecocité** : 7 M€ (dont 4,4 M€ pour le foncier ; 1,5 M€ pour le pôle innovation Ouest ; 0,8 M€ pour l'aménagement de la ZAC Cambaie Oméga ; 0,2 M€ pour d'autres études d'aménagement) ;
- **Compétence tourisme** : 3,9 M€ (dont 3 M€ pour la réhabilitation des ports de plaisance ; 0,4 M€ pour la réhabilitation des équipements touristiques ; 0,3 M€ pour des travaux sur les sentiers littoraux ; 0,1 M€ pour la construction d'un bureau d'information touristique à Mafate (BIT) ;
- **Compétence culturelle** : 2,1 M€ (dont 1,9 M€ pour le centre d'enseignement artistique, 0,1 M€ pour les actions d'inventaire et valorisation du patrimoine) ;

- **Compétence environnement** : 2 M€ (dont 1,2 M€ pour l'acquisition de bacs de collecte ; 0,4 M€ pour la construction d'un centre animalier ; 0,4 M€ pour la réhabilitation des décharges) ;
- **Compétence transport** : 1,7 M€ (dont 0,8 M€ pour les acquisitions de bus ; 0,5 M€ mobilisés pour achever le pôle d'échange du Port ; 0,1 M€ pour des études relatives aux itinéraires privilégiés) ;
- **Compétence économie** : 0,9 M€ (dont 0,3 M€ pour l'étude armature économique ; 0,3 M€ pour la réhabilitation des ZA ; 0,2 M€ extension de ZA existantes ; 0,1 M€ Modernisation des ZA) ;
- **Compétence habitat** : 0,2 M€ ;
- **Transition écologique et énergétique** : 0,4 M€ (dont 0,1 M€ plan climat air énergie) ;
- **Frais généraux** : 1,6 M€ (dont 0,8 M€ réhabilitation des sites administratifs ; 0,4 M€ informatique ; 0,4 M€ gestion foncière).

3 – Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Var CA
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		183 557 187,01	202 088 446,44	10%
013	Atténuation de charges (sauf icne)	87 448,39	30 761,03	-65%
70	Produits des services, domaines, ventes diverses	1 559 439,68	1 342 730,60	-14%
73	Impôts et taxes (sauf 731)	23 097 866,70	35 595 185,70	54%
731	Fiscalité locale	103 925 454,31	104 094 962,35	0%
74	Dotations, participations	33 509 208,59	31 562 832,36	-6%
75	Autres produits de gestion courante	5 254 743,92	7 858 904,39	50%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE GESTION COURANTE		167 434 161,59	180 485 376,43	8%
76	Produits financiers	-	1,71	-
77	Produits exceptionnels	20 401,00	186,07	-99%
78	Reprises sur provisions (semi-budgétaires)	-	-	-
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		167 454 562,59	180 485 564,21	8%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000 037,23	1 998 308,91	-0,1%
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	-	-	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		2 000 037,23	1 998 308,91	-0,1%
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	14 102 587,19	19 604 573,32	39%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 180,5 M€ et augmentent de 8% par rapport à 2022.

La fiscalité reste une recette dynamique pour le Territoire de L'Ouest (chapitre 73 et 731 = 139,7 M€ contre 127 M€, soit +10% entre 2023 et 2022). En effet, même en l'absence d'augmentation des taux votés, la recette progresse compte tenu notamment de la revalorisation de 7 % des bases taxables prévue dans la loi de finances 2023. La recette supplémentaire est de 4,8 M€. De plus, les rôles supplémentaires encaissés en cours d'année s'élèvent à 1,5 M€.

Par ailleurs, la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) à compter de 2023 a été compensée par le reversement d'une partie de la TVA nationale. Au final, la recette encaissée au titre de 2023 s'élève à 12,1 M€ contre 10,7 M€ encaissée en 2022 (soit + 13%).

Il convient de noter également le dynamisme de la taxe de séjour dont la recette a évolué de +11% (2,3 M€ encaissés en 2023 contre 2 M€ en 2022). Cette recette est intégralement reversée à l'Office de Tourisme Intercommunale de l'Ouest (OTIO).

Les crédits du chapitre relatifs aux dotations et participations (chapitre 74) s'élèvent à 31,6 M€ et baissent de 6% par rapport à 2022. Cette baisse s'explique par le fait qu'en 2023 la subvention attendue du Fonds Social Européen (FSE) pour les actions d'insertion n'a pas fait l'objet d'inscription comme en 2022 compte tenu des retards pris dans l'instruction des demandes de solde. Par ailleurs, les dotations de l'Etat ont baissé de -1,8 % entre 2023 et 2022 (27,4 M€ encaissées en 2023 contre 27,9 M€ en 2022). Les baisses constatées sur ces postes ont été compensées par la recette encaissée auprès des éco organismes (2,8 M€ encaissées en 2023 contre 1,7 M€ en 2022).

Les autres produits de gestion courante s'élèvent à 7,8 M€ et augmentent de 50% par rapport à 2022. Ces produits se composent principalement des loyers, des débits et pénalités appliqués sur marchés, des produits de gestion courante ainsi que des recettes exceptionnelles.

L'augmentation en 2023 s'explique par :

- Des loyers titrés pour 1,9 M€ (dont un titre de 0,7 M€ émis suite à un jugement en notre faveur pour une parcelle de Cambaie) ;
- Des pénalités appliquées plus importantes sur les marchés de transport qu'en 2022 (1 M€)
- D'autres recettes encaissées pour un montant de 4,9 M€ correspondant aux titres de régularisations intervenues pour le transport scolaire et l'enregistrement des produits correspondant aux rattachements de dépenses non suivies d'effet plus importants qu'en 2022.

4 - Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
RECETTES D'INVESTISSEMENT		34 175 400,21	36 566 146,15	7%
13	Subventions d'investissement	2 345 519,51	3 461 180,02	48%
16	Emprunts et dettes assimilées	6 579,30	1 176,00	-82%
20	Immobilisations incorporelles (hors sub.d'équipement)	-	3 900,99	-
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT		2 352 098,81	3 466 257,01	47%
10	Dot et fonds divers (sauf 1068)	1 598 107,65	2 138 899,40	34%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	17 725 537,65	19 743 736,82	11%
TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES		19 323 645,30	21 882 636,22	13%
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		21 675 744,11	25 348 893,23	17%
021	Virement de la sect de fonct.	-	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 768 844,13	11 026 999,52	2%
041	Opérations patrimoniales	1 730 811,97	190 253,40	-89%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		12 499 656,10	11 217 252,92	-10%
R001	Solde d'investissement n-1 reporté	-	-	-

Les recettes d'équipement s'élèvent à 3,5 M€ et augmentent de 47% par rapport à 2022. Les subventions encaissées concernent notamment les opérations suivantes :

- Pôle d'échange du Port : 1 M€ ;
- Réhabilitation de la décharge de Cambaie ; 0,8 M€
- Installation des pontons du Port de Saint Gilles : 0,4 M€
- Projets innovants (démonstrateur ville de demain) : 0,3 M€
- Acquisition d'équipements pour la mise en place du télétravail : 0,2 M€.

5 - Les ratios financiers

Les ratios pour l'exercice 2023 se présentent comme suit :

	2022	2023
Epargne brute	34 014 529,9	37 216 356,1
Epargne nette	27 482 707,4	30 735 045,9
Taux d'épargne brute (%)	20%	21%

Encours de dette	59 110 102	52 628 792
Ratio dynamique de désendettement (en nombre d'année)	2	1

II- LES QUATRE BUDGETS ANNEXES

1-LE BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE OUEST

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles (a)	3 885 651,11	Dépenses réelles (c)	3 472 062,66
Recettes d'ordre (b)	-	Dépenses d'ordre (d)	343 297,24
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			70 291,21
Excédent reporté (f)	543 700,26		
RÉSULTAT CUMULE D'EXÉCUTION = (e) + (f)			613 991,47

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles (a)	128 078,64	Dépenses réelles (c)	220 155,93
Recettes d'ordre (b)	343 297,24	Dépenses d'ordre (d)	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			251 219,95
Excédent reporté (e)	554 862,60		
SOLDE D'EXÉCUTION (f) = (a) + (b) - (c) - (d) + (e)			806 082,55
Restes à réaliser Recettes (g)		Restes à réaliser Dépenses (h)	386 863,45
BESOIN DE FINANCEMENT = (f) + (g) - (h)			419 219,10

RÉSULTAT DE CLOTURE	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (a)	613 991,47
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (b)	419 219,10
EXCÉDENT CUMULÉ (c) = (a) + (b)	1 033 210,57
Couverture des restes à réaliser de la section de fonctionnement	-
SOLDE À AFFECTER (e) = (c)	1 033 210,57

Rappel 2022: du solde à affecter: 962 487,66 €

L'excédent cumulé pour l'exercice 2023 est de **1.033.210,57 €** et permettra dans le cadre du budget supplémentaire d'ajuster les crédits prévus pour l'exercice 2024.

Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		3 585 152,06	3 815 359,90	6%
011	Charges à caractère général	1 593 614,18	1 602 617,55	4%
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 361 712,04	1 508 173,35	20%
65	Autres charges de gestion	69 681,65	141 900,50	103%
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE		3 025 007,87	3 252 691,40	8%
67	Charges exceptionnelles	60 085,63	219 371,26	265%
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	159 320,00	-	-
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		3 244 413,50	3 472 062,66	7%
023	Virement à la section d'investissement	-	-	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	340 738,56	343 297,24	1%
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		340 738,56	343 297,24	1%

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 3,5 M€ et ont augmenté de 7% par rapport à 2022. Cette hausse est due à la hausse des charges du personnel et s'explique essentiellement par l'augmentation de la valeur du point d'indice (+8% entre 2022 et 2023) mais aussi par la création d'un poste consacré à l'animation des ports. La hausse des charges de gestion courante s'explique par le montant des admissions en non-valeur de titres des amodiataires.

Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		258 933,48	220 155,93	-15%
20	Immobilisations incorporelles	17 150,00	41 777,79	144%
21	Immobilisations corporelles	117 151,23	178 378,14	52%
23	Immobilisations en cours	120 663,13	-	-
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		254 964,36	220 155,93	-14%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 969,12	-	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		3 969,12	-	-100%
D001	Solde d'investissement n-1 reporté	-	-	-

Les dépenses réelles d'investissement 2023 s'élèvent à 0,2 M€ et concernent essentiellement des travaux d'équipements, de mises aux normes et de rénovations (l'installation de barrières et caméra sur le Port de Saint Leu, l'achat de mobilier de bureaux, réparation d'éclairage publics, acquisition d'un véhicule et diverses études). Pour rappel, les investissements les plus lourds sont portés par le budget principal.

Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		4 128 852,32	4 429 351,37	7%
013	Atténuation de charges (sauf icne)	7 610,55	-	-
70	Produits des services, domaines, ventes diverses	3 311 657,23	3 679 772,13	11%
74	Dotations, participations	235 000,00	-	-
75	Autres produits de gestion courante	7 319,07	-	-
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE GESTION COURANTE		3 561 586,85	3 679 772,13	3%
77	Produits exceptionnels	44 291,57	86 478,98	95%
78	Reprises sur provisions (semi-budgétaires)	-	119 400,00	-
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		3 605 878,42	3 885 651,11	8%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 969,12	-	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		3 969,12	-	-
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	519 004,78	543 700,26	5%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 3,9 M€ et augmentent de 8% par rapport à 2022 compte tenu de la hausse des recettes sur le domanial du Port de Saint Gilles (entrées de nouveaux amodiataires, hausse de la part variable). Compte tenu de l'important travail effectué sur la régularisation de factures antérieures et la mise en place d'un suivi plus rigoureux, le budget des Ports de plaisance Ouest ne nécessite plus de subvention d'équilibre du budget principal.

Les recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
RECETTES D'INVESTISSEMENT		813 796,08	1 026 238,48	26%
165	Dépôts et cautionnements	-	128 078,64	-
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		-	128 078,64	
021	Virement de la sect de fonct.	-	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	340 738,56	343 297,24	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		340 738,56	343 297,24	1%
R001	Solde d'investissement n-1 reporté	473 057,52	554 862,60	17%

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 0,1 M€ : il s'agit des cautions encaissées sur les bâtiments mis en location.

Les ratios financiers

	2022	2023
Epargne brute	361 464,9	413 588,5
Epargne nette	361 464,9	413 588,5
Taux d'épargne brute (%)	10%	11%

Il n'y a pas d'emprunt mobilisé au sein du budget annexe des Ports de plaisance Ouest, les opérations d'investissement étant portées par le budget principal (3 M€ au titre de 2023).

2- LE BUDGET ANNEXE GEMAPI

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles (a)	3 569 136,17	Dépenses réelles (c)	1 163 092,09
Recettes d'ordre (b)	769 647,00	Dépenses d'ordre (d)	66 489,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			3 109 202,08
Excédent reporté (f)	51 184,39		
RÉSULTAT CUMULE D'EXÉCUTION = (e) + (f)			3 160 386,47
Restes à réaliser Recettes (g)	-	Restes à réaliser Dépenses (h)	5 750,00
RÉSULTAT CUMULE D'EXÉCUTION = (e) + (f) - (h)			3 154 636,47

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles (a)	15 811 390,70	Dépenses réelles (c)	2 840 876,92
Recettes d'ordre (b)	66 489,00	Dépenses d'ordre (d)	769 647,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			12 267 355,78
Excédent reporté (f)		Déficit reporté (e)	7 040 933,69
SOLDE D'EXÉCUTION (f) = (a) + (b) - (c) - (d) + (f)			5 226 422,09
Restes à réaliser Recettes (g)	-	Restes à réaliser Dépenses (h)	787 606,94
BESOIN DE FINANCEMENT = (f) + (g) - (h)			4 438 815,15

RÉSULTAT DE CLOTURE	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (a)	3 154 636,47
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (b)	4 438 815,15
EXCÉDENT CUMULÉ (c) = (a) + (b)	7 593 451,62
SOLDE À AFFECTER (e) = (c)	7 593 451,62

Rappel 2022 du solde à affecter: 51 184,39 €

L'excédent cumulé de l'exercice 2023 est de **7.593.451,62 €** et permettra dans le cadre du budget supplémentaire d'ajuster les crédits prévus pour l'exercice 2024.

Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 327 162,17	1 229 581,09	-7%
011	Charges à caractère général	402 948,82	232 183,92	-42%
012	Charges de personnel et frais assimilés	721 380,07	782 458,70	8%
014	Atténuation de produits	114 784,00	124 315,00	8%
65	Autres charges de gestion	21 662,28	23 323,36	8%
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE		1 260 775,17	1 162 280,98	-8%
66	Charges financières	-	811,11	↗
67	Charges exceptionnelles	-	-	-
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		1 260 775,17	1 163 092,09	-8%
023	Virement à la section d'investissement	-	-	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 387,00	66 489,00	-
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section -	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		66 387,00	66 489,00	0%

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1,2 M€ et baissent de 8% par rapport à 2022.

Compte tenu du programme d'investissement prévisionnel à horizon 2027, un contrat de prêt a été signé en 2023, pour une mobilisation des fonds en 2024 (4 M€). Le montant comptabilisé au chapitre 66 concerne les frais financiers liés à ce contrat.

Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		10 738 927,93	10 651 457,61	-1%
13	Subventions d'investissement	-	2 293,01	-
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	494 687,09	541 235,28	9%
21	Immobilisations corporelles	362 098,30	37 584,96	-90%
23	Immobilisations en cours	8 975 236,19	2 124 008,26	-76%
Dépenses équipements		9 832 021,58	2 705 121,51	-72%
27	Autres immobilisations financières	-	135 755,41	↗
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		9 832 021,58	2 840 876,92	-71%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	666 304,00	769 647,00	-
041	Opérations patrimoniales	240 602,35	-	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		906 906,35	769 647,00	-15%
D001	Solde d'investissement n-1 reporté	-	7 040 933,69	↗

Les dépenses d'équipements s'élèvent à 2,7 M€ et sont en baisse de 72% par rapport à 2022. Elles concernent principalement les dépenses relatives au PAPI Rivière des Galets : 1,5 M€ ; l'entretien des ouvrages : 0,7 M€ ; au PAPI Ermitage : 0,2 M€ et la gestion des milieux aquatiques : 0,2 M€.

Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		8 451 962,01	4 389 967,56	-48%
70	Produits des services, domaines, ventes diverses	149 034,00	199 476,00	34%
73	Impôts et taxes (sauf 731)	-	-	-
731	Fiscalité locale	3 069 488,00	3 037 022,00	-1%
74	Dotations, participations	166 102,00	179 089,00	8%
75	Autres produits de gestion courante	33 666,48	153 549,17	356%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE GESTION COURANTE		3 418 290,48	3 569 136,17	4%
76	Produits financiers	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-
78	Reprises sur provisions (semi-budgétaires)	-	-	-
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		3 418 290,48	3 569 136,17	4%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	666 304,00	769 647,00	16%
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	-	-	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		666 304,00	769 647,00	16%
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	4 367 367,53	51 184,39	-99%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 3,6 M€ et augmentent de 4% par rapport à 2022. Le produit de la taxe GEMAPI est stable depuis 2018. La recette de 0,1 M€ au chapitre 70 concernent des écritures de refacturation de personnel entre les différents budgets du Territoire de l'Ouest. La recette de 0,1 M€ au chapitre 75 concernent des pénalités de retard de chantiers pour les opérations d'investissement (0,08 M€) et l'enregistrement des produits correspondant aux rattachements de dépenses non suivis d'effet (0,05 M€).

Les recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 697 994,24	15 877 879,70	329%
13	Subventions d'investissement	2 680 386,72	7 142 612,22	166%
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	-	-	-
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT		2 680 386,72	7 142 612,22	166%
10	Dot et fonds divers (sauf 1068)	498 227,88	1 595 163,03	220%
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-	7 073 615,45	
27	Autres immobilisations financières	-	-	-
024	Produit des cessions	-	-	-
TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES		498 227,88	8 668 778,48	1640%
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		3 178 614,60	15 811 390,70	397%
021	Virement de la sect de fonct.	-	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 387,00	66 489,00	-
041	Opérations patrimoniales	240 602,35	-	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		306 989,35	66 489,00	-78%
R001	Solde d'investissement n-1 reporté	212 390,29	-	-

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 15,8 M€, tenant compte de la comptabilisation des excédents de l'année précédente et de l'augmentation des subventions. En effet, les subventions encaissées en 2023 s'élèvent à 7,1 M€ et concernent l'opération du PAPI Rivière des Galets : 6 M€, du PAPI Ermitage : 0,9 M€. Par ailleurs, le budget de la GEMAPI a bénéficié du fonds vert, notamment pour la surveillance et l'entretien des systèmes d'endiguement du territoire (0,2 M€).

Le FCTVA encaissé s'élève à 1,6 M€, dont 1,3 M€ de régularisation de la 4^e période de l'exercice 2022.

Les ratios financiers

Les ratios financiers 2023 se présentent comme suit :

	2022	2023
Epargne brute	2 157 515,3	2 406 038,1
Epargne nette	2 157 515,3	2 406 038,1
Taux d'épargne brute (%)	63%	67%

3- LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles (a)	4 101 653,00	Dépenses réelles (c)	1 290 550,12
Recettes d'ordre (b)	-	Dépenses d'ordre (d)	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			2 811 102,88
Excédent reporté (f)	2 491 731,84		
RÉSULTAT CUMULÉ D'EXÉCUTION = (e) + (f)			5 302 834,72

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles (a)	12 801 126,94	Dépenses réelles (c)	13 504 401,22
Recettes d'ordre (b)	445 687,91	Dépenses d'ordre (d)	445 687,91
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			- 703 274,28
		Déficit reporté (e)	756 653,52
SOLDE D'EXÉCUTION (f) = (a) + (b) - (c) - (d) - (e)			- 1 459 927,80
Restes à réaliser Recettes (g)	-	Restes à réaliser Dépenses (h)	1 107 747,01
BESOIN DE FINANCEMENT = (f) + (g) - (h)			- 2 567 674,81

RÉSULTAT DE CLOTURE	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (a)	5 302 834,72
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (b)	- 2 567 674,81
EXCÉDENT CUMULÉ (c) = (a) + (b)	2 735 159,91
Couverture des restes à réaliser de la section de fonctionnement	-
SOLDE À AFFECTER (e) = (c)	2 735 159,91

Rappel 2022 du solde à affecter : 2 491 731,84 €

L'excédent cumulé de l'exercice 2023 est de **2.735.159,91 €** et permettra dans le cadre du budget supplémentaire d'ajuster les crédits prévus pour l'exercice 2024.

Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 061 107,75	1 290 550,12	22%
011	Charges à caractère général	54 245,64	6 557,49	-88%
012	Charges de personnel et frais assimilés	709 702,35	668 335,95	-6%
65	Autres charges de gestion	0,38	0,32	-
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE		763 948,37	674 893,76	-12%
66	Charges financières	297 159,38	608 066,80	105%
67	Charges exceptionnelles	-	7 589,56	-
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		1 061 107,75	1 290 550,12	22%
023	Virement à la section d'investissement	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		-	-	-

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1,3 M€ et sont en augmentation par rapport à 2022, principalement sur le chapitre 66 « charges financières ». En effet, l'augmentation constatée est liée à la remontée des taux d'intérêt constatée en 2023 (44% de l'encours est à taux variable provenant du stock de dette lors du transfert de la compétence eau en 2020) mais également aux charges financières liées aux emprunts mobilisés en 2022 et 2023 pour le financement du programme d'investissement.

Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		10 633 662,27	14 706 742,65	38%
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	36 262,42	8 809,91	-76%
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	283 951,68	1 345 535,04	374%
23	Immobilisations en cours	7 079 480,94	11 121 933,69	57%
Dépenses équipements		7 399 695,04	12 476 278,64	69%
26	Participation	29 900,00	29 900,00	-
16	Emprunts et dettes assimilées	841 735,18	998 222,58	19%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		8 271 330,22	13 504 401,22	63%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-
041	Opérations patrimoniales	206 091,68	445 687,91	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		206 091,68	445 687,91	116%
D001	Solde d'investissement n-1 reporté	2 156 240,37	756 653,52	

Hors dette, les dépenses d'équipement s'élèvent à 12,5 M€ et augmentent de 69% par rapport à 2022. Elles concernent principalement les dépenses liées aux travaux sur l'usine de potabilisation de Maduran à hauteur de 8,8 M€, aux travaux de développement des réseaux pour 1,8 M€ et aux travaux sur le réseau Bois de Nêfles Saint-Leu pour 1,7 M€.

Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		4 326 384,90	6 593 384,84	52%
70	Produits des services, domaines, ventes diverses	3 896 811,85	4 091 598,49	5%
75	Autres produits de gestion courante	1,05	-	-
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE GESTION COURANTE		3 896 812,90	4 091 598,49	5%
76	Produits financiers	-	-	-
77	Produits exceptionnels	56 214,72	10 054,51	-
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		3 953 027,62	4 101 653,00	4%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	-	-	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		-	-	-
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	373 357,28	2 491 731,84	

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 4,1 M€ et augmentent de 4%. Il convient de noter que le produit de la surtaxe est stable entre 2023 et 2022 (3,7 M€). En revanche, la recette liée à la refacturation des frais de personnel est plus importante qu'en 2022 (0,4 M€ contre 0,2 M€) en raison du renforcement des effectifs pour la structuration de la direction.

Les recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
RECETTES D'INVESTISSEMENT		9 877 008,75	13 246 814,85	34%
13	Subventions d'investissement	885 094,05	1 327 581,63	50%
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000 000,00	10 700 000,00	257%
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT		3 885 094,05	12 027 581,63	210%
10	Dot et fonds divers (sauf 1068)	5 785 823,02	773 545,31	-87%
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-	-	-
TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES		9 670 917,07	12 801 126,94	32%
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		9 670 917,07	12 801 126,94	32%
021	Virement de la sect de fonct.	-	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-
041	Opérations patrimoniales	206 091,68	445 687,91	116%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		206 091,68	445 687,91	116%
R001	Solde d'investissement n-1 reporté	-	-	-

Les recettes d'investissement s'élèvent à 12,8 M€ et augmentent de 32% par rapport à 2022 avec un volume d'emprunt mobilisé en 2023 à hauteur de 10,7 M€. Les subventions encaissées s'élèvent à 1,3 M€ avec 1,1 M€ pour le réseau RD12 et 0,2 M€ pour le réacteur UV Maduran.

Les ratios financiers

Les ratios financiers se présentent comme suit :

	2022	2023
Epargne brute	2 891 919,9	2 811 102,9
Epargne nette	2 050 184,7	1 812 880,3
Taux d'épargne brute (%)	52%	44%

Encours de dette	17 204 357	26 906 134
Ratio dynamique de désendettement (en nombre d'année)	6	10

Le ratio de désendettement commence à augmenter de manière significative suite à la mise en place des prêts de 2022 et 2023.

4- LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes réelles (a)	1 849 450,45	Dépenses réelles (c)	828 597,96
Recettes d'ordre (b)	-	Dépenses d'ordre (d)	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			1 020 852,49
Excédent reporté (f)	5 445 067,07	-	-
RÉSULTAT CUMULÉ D'EXÉCUTION = (e) + (f)			6 465 919,56

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes réelles (a)	6 175 906,13	Dépenses réelles (c)	11 003 845,76
Recettes d'ordre (b)	93 618,19	Dépenses d'ordre (d)	93 618,19
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (e) = (a) + (b) - (c) - (d)			- 4 827 939,63
			Déficit reporté (e)
SOLDE D'EXÉCUTION (f) = (a) + (b) - (c) - (d) - (e)			- 6 389 668,29
Restes à réaliser Recettes (g)	1 596 015,00	Restes à réaliser Dépenses (h)	349 007,17
BESOIN DE FINANCEMENT = (f) + (g) - (h)			- 5 142 660,46

RÉSULTAT DE CLOTURE	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (a)	6 465 919,56
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (b)	- 5 142 660,46
EXCÉDENT CUMULÉ (c) = (a) + (b)	1 323 259,10
Couverture des restes à réaliser de la section de fonctionnement	-
SOLDE À AFFECTER (e) = (c)	1 323 259,10

Rappel 2022 du solde à affecter : 5 445 067,07 €

L'excédent cumulé de l'exercice 2022 est de **1.323.259,10 €** et permettra dans le cadre du budget supplémentaire d'ajuster les crédits prévus pour l'exercice 2024.

Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 669 907,94	828 597,96	-50%
011	Charges à caractère général	-	28 079,55	-
012	Charges de personnel et frais assimilés	393 308,62	368 877,45	-6%
65	Autres charges de gestion	0,45	-	-
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE		393 309,07	396 957,00	1%
66	Charges financières	366 710,24	430 094,85	17%
67	Charges exceptionnelles	909 888,63	1 546,11	-100%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		1 669 907,94	828 597,96	-50%
023	Virement à la section d'investissement	-	-	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-
043	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		-	-	-

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 0,8 M€ et baissent de 50% par rapport à 2022. En effet, dans le cadre du précédent exercice budgétaire, il y avait une charge exceptionnelle de 0,9 M€ qui correspondait à des écritures d'annulation de titres sur exercices antérieurs.

Les dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		4 579 071,71	12 659 192,61	176%
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	19 545,37	22 715,75	16%
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	767 461,08	113 129,21	-85%
23	Immobilisations en cours	1 491 615,05	10 045 442,28	573%
Dépenses équipements		2 278 621,50	10 181 287,24	347%
26	Participation	13 800,00	13 800,00	0%
16	Emprunts et dettes assimilées	766 024,72	808 758,52	6%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		3 058 446,22	11 003 845,76	260%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-
041	Opérations patrimoniales	34 066,98	93 618,19	175%
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		34 068,98	93 618,19	175%
D001	Solde d'investissement n-1 reporté	1 486 556,51	1 561 728,66	396%

Hors dette, les dépenses d'équipement s'élèvent à 10,2 M€ et augmentent de manière significative par rapport à 2022. Elles concernent principalement les dépenses liées aux travaux de modernisation des réseaux RN1A : 9,8 M€, aux travaux de renouvellement des réseaux Piton Bois de Nêfles : 0,2 M€ et aux travaux de développement et exploitation des réseaux : 0,1 M€.

Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Var CA
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		8 676 703,67	7 294 517,52	-16%
70	Produits des services, domaines, ventes diverses	1 652 917,99	1 849 450,45	12%
75	Autres produits de gestion courante	2,07	-	-
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		1 652 920,06	1 849 450,45	12%
77	Produits exceptionnels	28 423,07	-	-
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		1 681 343,13	1 849 450,45	10%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		-	-	-
R002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	6 995 360,54	5 445 067,07	-22%

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1,8 M€ et augmentent de 10% par rapport à 2022. Il convient de noter que le produit de la surtaxe encaissé en 2023 est élevé qu'en 2022. La recette provenant des délégataires peut évoluer d'un exercice à l'autre en fonction de la date d'encaissement. Enfin, c'est la première année que des refacturations de frais de personnel sont appliquées sur le budget annexe de l'assainissement des eaux usées à hauteur de 0,05 M€.

Les recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	2 022	2 023	Variation
RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 017 341,05	6 269 524,32	108%
13	Subventions d'investissement	266 942,04	1 164 177,47	336%
16	Emprunts et dettes assimilées	-	3 450 000,00	-
23	Immobilisations en cours	11 200,61	-	-
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT		278 142,65	4 614 177,47	↑
10	Dot et fonds divers (sauf 1068)	-	-	-
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 705 131,42	1 561 728,66	-42%
TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES		2 705 131,42	1 561 728,66	-42%
45	Opérations pour compte de tiers	-	-	-
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		2 983 274,07	6 175 906,13	107%
021	Virement de la sect de fonct.	-	-	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-
041	Opérations patrimoniales	34 066,98	93 618,19	175%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		34 066,98	93 618,19	175%

Les recettes d'investissement s'élèvent à 6,2 M€ et augmentent de 107% par rapport à 2022. Un volume d'emprunt de 3.4 M€ a été mobilisé pour financer le programme d'investissement. Il convient de noter qu'en 2023, les subventions encaissées s'élèvent à 1,1 M€ et concernent les travaux de modernisation des réseaux RN1A.

Les ratios financiers

Les ratios financiers se présentent comme suit :

	2022	2023
Epargne brute	11 435,2	1 020 852,5
Epargne nette	- 754 589,5	212 094,0
Taux d'épargne brute (%)	1%	11%

Encours de dette	12 984 084	15 625 326
Ratio dynamique de désendettement (en nombre d'année)		15

En raison du stock de dette provenant du transfert de la compétence Assainissement des Eaux Usées et le recours à l'emprunt en 2023, le ratio de désendettement se dégrade en 2023, d'où la nécessité de rester vigilant à l'avenir pour maintenir une capacité financière pour la programmation des investissements futurs.

SYNTHÈSE DE L'ENCOURS DE DETTE (ANALYSE CONSOLIDÉE)

LA DETTE PROPRE

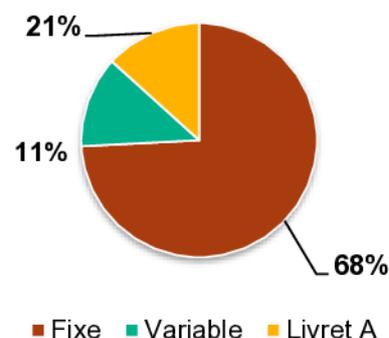
- UN ENCOURS DE DETTE EN PROGRESSION ENTRE 2022 ET 2023

Éléments de synthèse	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023	Variation
Dettes globales	89 298 543 €	95 160 250 €	↗
Taux moyen	2,31%	2,97%	↗
Durée résiduelle moyenne	12,69 ans	14,20 ans	↗
Durée de vie moyenne	6,72 ans	7,61 ans	↗

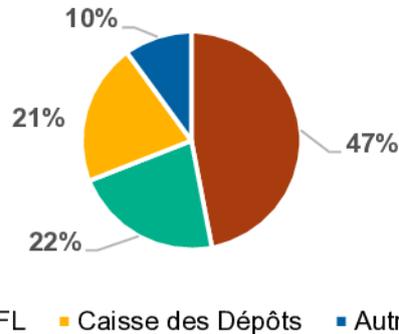
Budget	Encours au 31/12/2023	% de l'encours total
Budget Principal	52 628 792 €	55,31%
Budget Eau	26 906 134 €	28,27%
Budget Assainissement	15 625 325 €	16,42%
TOTAL	95 160 251 €	100,00%

- RÉPARTITION PAR TYPE DE RISQUE : 68% DE L'ENCOURS DE DETTE À TAUX FIXE

Type	Capital restant du	%	Taux moyen
Fixe	64 389 195 €	68%	2,34%
Variable	10 810 677 €	11%	4,92%
Livret A	19 960 380 €	21%	3,95%
TOTAL	95 160 252 €	100%	2,97%



- **RÉPARTITION PAR PRÊTEUR : LA PART DE L'AFD DANS L'ENCOURS DE DETTE EST DE 47%**

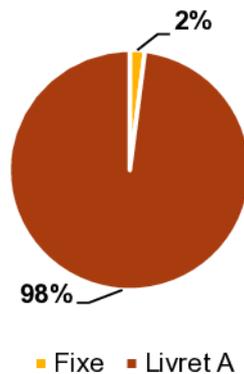


L'Agence Française de Développement (AFD) reste le partenaire privilégié du Territoire de l'Ouest. Cet organisme est co signataire du Contrat de progrès pour la compétence Eau Potable et Assainissement des Eaux Usées.

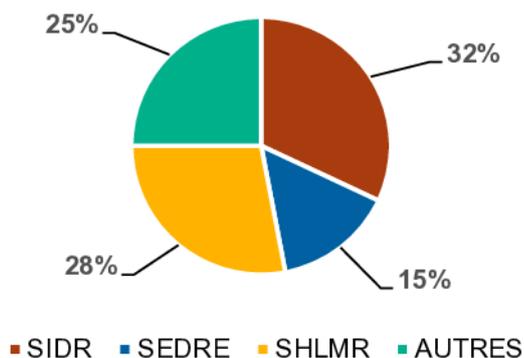
LA DETTE GARANTIE

Au 31 décembre 2023, l'encours garanti s'élève à 315 M€, avec un taux moyen de 2,08%. La durée de vie résiduelle est de 36 ans et 9 mois. La Caisse des Dépôts représente 98% de cet encours, sur la base du livret A.

- **REPARTITION PAR TYPE DE RISQUE**



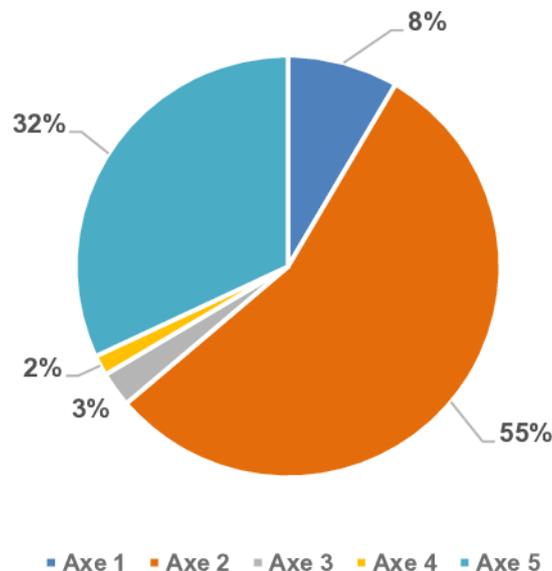
- **REPARTITION PAR CATEGORIE DE BENEFICIAIRE**



SYNTHÈSE DES DÉPENSES 2023 PAR AXE STRATÉGIQUE

	2023	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Réaliser une politique d'aménagement et de développement économique ambitieuse	17 588 996	
	2 802 614	14 786 382
Refonder le projet d'aménagement stratégique du TCO et passer à l'opérationnalité	0	60 435
Réaliser les projets structurants du territoire	76 933	11 142 053
Mettre en œuvre l'ambition économique de l'Ouest	82 220	786 160
Développer une stratégie touristique durable et résiliente	2 566 167	2 797 732
Structurer une politique de coopération décentralisée au service du rapprochement des populations et du co-développement	77 294	0
Offrir des services publics de qualité	115 318 038	
	89 076 549	26 241 490
Développer une gestion de proximité durable et responsable des déchets et lutter contre l'errance animale	45 503 545	2 048 335
Renforcer l'attractivité et la performance des transports publics et scolaires	43 564 682	1 515 299
Offrir à la population une eau de qualité	0	12 459 387
Limiter les impacts des eaux usées sur les milieux	8 321	10 218 469
Renforcer nos politiques de cohésion sociale et territoriale	5 594 992	
	3 284 494	2 310 497
Concevoir et mettre en œuvre les outils et actions pour assurer une politique citoyenne de proximité	79 909	0
Piloter la transformation numérique du territoire au service des citoyens	50 087	14 551
Mettre en œuvre les actions et les outils pour la réalisation du Programme Local pour l'Habitat	155 927	202 979
Apporter le rééquilibrage du territoire par le développement des Hauts et par les projets structurants du reste du territoire	98 878	0
Faire de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire de véritables leviers pour la création d'emplois solidaires	1 039 481	0
Faire du territoire Ouest un foyer culturel de référence	1 860 211	2 092 967
Préparer notre territoire aux défis du changement climatique	3 258 004	
	30 000	3 228 004
Protéger les populations exposées aux risques naturels	0	2 615 473
Valoriser la richesse de la biodiversité du territoire	0	192 723
Faire de la transition écologique et énergétique un axe essentiel de développement du territoire	30 000	385 229
Développer la pratique des mobilités durables	0	34 579
Des moyens mobilisés pour la réalisation des projets	66 696 037	
	54 836 340	11 859 696

REPARTITION PAR AXE STRATEGIQUE



Près de 55% du budget est consacré à l'axe 2 : offrir des services publics de qualité.

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2021/2023

	Budget 2021	CFU 2021	Taux de réalisation	Budget 2022	CFU 2022	Taux de réalisation	Budget 2023	CFU 2023	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Budget principal	38 071 192	23 364 459	61%	47 880 336	29 843 153	62%	44 800 585,27	24 375 477	54%	7 675 914
Eau Potable	17 272 247	2 503 422	14%	14 001 713	7 399 659	53%	18 760 891,79	12 476 279	67%	1 107 747
Assainissement des Eaux Usées	9 959 708	661 609	7%	7 283 843	2 278 622	31%	11 722 400,00	10 181 287	87%	349 007
Gemapi	7 561 420	6 309 667	83%	11 836 339	9 832 022	83%	4 569 221,76	2 705 121	59%	787 607
Ports de plaisance Ouest	919 000	430 642	47%	731 754	254 964	35%	909 862,60	220 156	24%	386 863
TOTAL	73 783 567	33 269 799	45%	81 733 985	49 608 420	61%	80 762 961,42	49 958 320	62%	10 307 139

Depuis 2022, les taux de réalisation sont en nette amélioration pour les budget annexes de l'Eau Potable et de l'Assainissement des Eaux Usées. A noter que le volume des restes à réaliser (montant engagé qui donnera lieu à mandatement en 2024) est de 10,3 M€ pour l'ensemble des budgets.

L'ANALYSE RETROSPECTIVE DU BUDGET PRINCIPAL

en M€

Section de fonctionnement	2020	2021	2022	2023
Recettes réelles de fonctionnement	165,9	160,3	167,5	180,5
Atténuations de charges	0,1	0,0	-	-
Produits des services	1,9	2,5	1,6	1,3
Impôts et taxes	117,9	119,2	127,1	139,7
Dotations et participations	30,7	31,2	33,5	31,6
Autres produits de gestion courante	4,6	6,7	5,3	7,9
Produits exceptionnels	7,7	-	-	-
Reprise sur amortissements et provisions	3,0	0,7	-	-
Section de fonctionnement	2 020	2 020	2 020	2 020
Dépenses réelles de fonctionnement	128,1	136,3	133,5	143,3
Charges à caractère général	65,7	72,9	72,9	81,2
Charges de personnel	16,8	16,9	19,3	20,6
Atténuations de produits	19,2	20,2	20,6	20,9
Autres charges de gestion courante	21,1	20,2	19,4	19,2
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,1	0,1	0,1	0,1
Charges financières	1,3	1,2	1,2	1,3
Charges exceptionnelles	0,1	0,1	-	-
Dotations aux provisions	3,9	4,8	-	-
ÉPARGNE BRUTE (hors cession)	30,0	24,0	34,0	37,2
ÉPARGNE NETTE (hors cession)	22,5	17,5	27,5	30,8

Section d'investissement (hors 16449 et 1068)	2 020	2 021	2 022	2 023
Recettes réelles d'investissement	4,0	7,9	3,9	5,6
Subventions d'investissement	2,3	5,1	2,3	3,5
FCTVA	1,5	2,8	1,6	2,1
Emprunts	-	-	-	-
Autres	0,2	0,0	0,0	0,0
Section d'investissement (hors 16449 et 1068)	2 020	2 021	2 022	2 022
Dépenses réelles d'investissement (avec dette)	31,7	29,9	36,3	30,8
Dépenses réelles d'investissement hors dette et hors Cambaie EPFR	20,3	23,4	28,7	20,1
Dépenses d'équipement	17,7	15,6	19,5	19,7
Subventions d'équipement	4,3	7,8	9,2	0,4
Autres	2,2	-	1,1	4,3
Remboursement du capital	7,5	6,5	6,5	6,4
Résultat global cumulé avec 001,002 et 1068	17,65	19,79	21,40	33,30
Restes à réaliser en dépenses	0,87	5,69	1,80	8,10
Restes à réaliser en recettes	-	-	-	2,40

ÉTAT DES PROVISIONS AU 31/12/2023

Provisions semi-budgétaires constituées au 31/12/2023			
Catégories	Exercices	Obligatoire / Facultative	Montant total des provisions constituées
<i>Provisions pour créances irrécouvrables</i>			
Diverses provisions pour non recouvrement de créances	2014 à 2021	O	230 600 €
Diverses provisions pour non recouvrement de créances	2016	O	193 €
Diverses provisions pour non recouvrement de créances	2016	F	11 983 €
S/ total :			242 775 €
<i>Provisions suite contentieux sur marchés et /ou juridiques</i>			
Provisions	2019 2020	O	225 000 €
Provisions	2019	O	25 000 €
Provisions	2019	O	5 000 €
Provisions	2020	O	390 000 €
Provisions	2020	O	20 000 €
Provisions	2020	F	400 000 €
Provisions	2021	F	3 500 000 €
Provisions	2021	O	334 800 €
S/ total :			4 899 800 €
<i>Provisions suite apparition d'un risque avéré</i>			
Régularisation des charges suite au transfert des compétences ZA et GEMAPI pour la commune du Port	2021	F	900 000 €
S/ total :			900 000 €
TOTAL			6 042 575 €